

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/REG109/1/Add.1
17 août 2000

(00-3333)

Comité des accords commerciaux régionaux

Original: anglais

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES ET LE MEXIQUE

Addendum

Les annexes à la Décision n° 2/2000 du Conseil conjoint CE/Mexique établissant une zone de libre-échange entre les Communautés européennes et le Mexique sont énumérées dans le présent document.¹

Calendriers de démantèlement tarifaire

- Annexe I – Calendrier de démantèlement tarifaire de la Communauté
- Annexe II – Calendrier de démantèlement tarifaire du Mexique

Règles d'origine

- Annexe III – Règles générales et ses cinq Appendices
- Déclarations conjointes I à XI concernant cumulation totale, notes, etc.

Mesures non tarifaires

- Annexes IV et V relatives à certains produits

Marchés publics

- Annexe VI – Entités couvertes
- Annexe VII – Biens couverts
- Annexe VIII – Services couverts
- Annexe IX – Services de construction couverts
- Annexe X – Seuils
- Annexe XI – Notes générales
- Annexe XII – Procédures de passation des marchés et autres dispositions
- Annexe XIII – Publications
- Annexe XIV – Modèles de présentation pour les échanges d'informations

Concurrence

- Annexe XV – Mécanisme de coopération pour la concurrence

¹ Les textes des annexes ont été communiqués au Secrétariat (bureau 3006), où ils pourront être consultés par les Membres intéressés. Ils se trouvent également sur le site Internet Europa à l'adresse suivante: <http://europa.eu.int/comm/trade/bilateral/mexico/fta.htm>.

Règlement des différends

- Annexe XVI – Règles des procédures types
- Appendice I – Code de conduite

Déclarations conjointes (diverses)

- Déclarations conjointes XII-XV
-